



Motif erroné d'un pv de convocation devant le procureur

Par **mg65**, le **01/03/2011** à **07:02**

Bonjour, pour avoir chassé et tué un isard et suite à un contrôle des gardes chasses sur une zone où il n'y a pas de plan de chasse ce que j'ignorai ! je viens de recevoir un procès verbal de convocation devant le délégué du procureur dont le motif est erroné. Celui-ci n'indique pas la bonne zone de contrôle et la zone indiquée sur ce motif possède bien un plan de chasse à l'isard. puis-je faire annuler la procédure ? merci